

CHRONOGRAPHE

FICHE N° 15901

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -
Fabricant : fabricant non renseigné
Domaines : Métrologie
Sous-domaines :
Organisme : Muséum Henri Lecoq
Ville : Clermont Ferrand
Modèle :
Matériaux : Cuir, Métal, Papier

Description

Le chronographe est composé d'un boîtier en métal dont une extrémité comprend une clé, un côté est équipé d'une tablette et l'autre d'une tige de métal façonnée en créneau. Le dessous est équipé de pieds afin de maintenir l'objet bien vertical (condition sine qua non à son bon fonctionnement) et le dessus est composé d'une bande de papier poinçonnée partant d'un petit boîtier métallique comportant deux pointes, passant sous une pièce métallique et s'enroulant autour d'un cylindre à l'extrémité avant de l'instrument. Une sangle en cuir relie les deux extrémités de l'appareil et permet à son utilisateur de le porter autour du cou s'il vient à ne pas y avoir de surface plane pour le déposer.

Le chronographe est un appareil permettant de mesurer la durée d'une opération quelconque. L'utilisateur le met en fonctionnement en remontant la clé. Cela a pour effet de faire basculer les pointes qui marquent alors le papier, lequel se déroule progressivement grâce à un mécanisme d'horlogerie situé dans l'appareil. Le stylet trace une ligne continue sur le papier. Pour marquer des points clé de l'opération chronométrée, l'utilisateur presse le bouton poussoir, ce qui déplace le stylet et marque l'enregistrement d'un crochet. Le chronographe devant être tenu verticalement pour fonctionner, l'utilisateur peut déplier la tige en métal pour appuyer l'appareil contre lui tout en conservant la verticalité. Le pupitre peut être déplié pour servir de support d'écriture.

Utilisation

Le chronographe a été utilisé dans la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin à une époque où le taylorisme était en vogue. Cette théorie du travail présentait une analyse précise des mouvements effectués par les employés occupant un poste donné pour ensuite identifier et éliminer les mouvements superflus. Cela avait pour effet d'améliorer le rendement du poste, mais comme désagrément d'automatiser les mouvements des employés, conduisant à des erreurs d'attention et des ennuis de santé. Un document rédigé dans l'entreprise Michelin et retrouvé dans les collections de Cataroux présente le chronographe tout en faisant l'apologie du taylorisme.

Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Chronographe (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=33840>, consulté le 2026-07-22